48e Année - N° 3454. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 18 Janvier 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

POLITIQUE INTERIEURE

L'ordre Républicain

Le Maire de la Roche-sur-Yon, a-t-on annoncé, a décidé d'interdire simultanément une réunion de Croix de Feu et une contre manifestation du Front populaire.

On ne peut qu'approuver la décision de ce maire, et si, dans d'autres villes, les municipalités avaient fait preuve d'une pareille énergie, on n'eut pas assisté à des incidents sanglants comme ceux dont la ville de Limoges a été le théâtre.

A coup sûr, le maire de la Roche-sur-Yon sera vivement critiqué: par les réactionnaires qui l'accuseront de faire le jeu des révolutionnaires, et par les révolutionnaires qui prétendront qu'il se met au service des Ligues.

Il aura peut-être, et il faut le souhaiter, les gens de bon sens pour lui. Ce maire a agi raisonnablement ce qui n'est évidemment pas le moyen de satisfaire tout le monde, mais ce qui est aussi la seule méthode pour assurer l'ordre républicain.

En vérité, on comprend mal ce que signifient ces manifestations et ces contre-manifestations. Assurément, celles-ci trouvent dans celles-là leurs excuses. Ceux qui commencent ont le plus grand tort. Cela ne veut pas dire que ceux qui emboitent le pas ont raison.

Il y a pourtant, dira-t-on, la liberté de réunion. Soit ! Mais la liberté de réunion n'est point la liberté de semer le désordre. Il n'appartient pas aux minorités agissantes de gêner la majorité des gens qui, pour ne point s'agiter, n'en pensent pas moins.

L'insurrection est un droit, disaient autrefois les révolutionnaires. Sans doute. Mais il s'agissait de s'insurger contre la dictature d'une minorité et non contre la loi de la démocratie.

Aujourd'hui ce sont les partisans de la dictature de droite ou de gauche qui veulent s'insurger. Si par leur insurrection ils parvenaient à imposer leur loi, ce ne serait assurément pas pour permettre à une majorité opprimée de se rebeller à son tour.

Aussi bien, si jamais républicains et démocrates, sous couleur de faire respecter la liberté, autorisaient les minorités à semer le désordre, ils seraient sans aucun doute les premières victimes de leur indulgence.

C'est ce qu'à compris le maire de la Roche-sur-Yon, et c'est ce dont il faut le féliciter.

E.-N.

Les commerçants ont jusqu'à la fin de janvier pour demander le forfait facultatif

Rappelons que les détaillants faisant moins de 300.000 francs d'affaires par an, et qui jusqu'alors étaient assujettis au forfait obligatoire, sont autorisés par la loi de finances du 31 décembre 1935 à le remplacer par le forfait facultatif en notifiant leur choix au contrôleur des contributions directes avant le 30 janvier courant. Il pourront donc être soumis au régime de l'imposition **d'après le bénéfice réel.**

propos neigeux

Je rentrai de parler de nos Alpes en hiver à la radio, quand arriva *Sisteron-Journal* et l'intéressant article de Armand Zinsch, sur les sports de la saison.

Vous n'imaginez pas l'engouement actuel pour le ski? — celà devient une obsession. On fourre des sports d'hiver partout jusque dans les vitrines des grands magasins pour présentation des costumes les plus bizarres de noms et d'invention. Pour les dames, je crois que c'est le principal, sinon le seul exercice physique hivernal que de paraitre et reparaitre en combinaisons singulières du « short » qui est un vulgaire caleçon au sombre pyjama turc et au pagne hottentot. Les couturiers doivent être les premiers bénéficiaires de ce caprice nouveau qui durera ce que dure un coup de snobisme.

On fabrique même des skis pour la simple parade, ils sont légers et on enseigne la façon de les élégamment porter croisés derrière la tête en triangulaire auréole. On va bientôt lancer un tapis saupoudré de neige artificielle qui dans les salons permettra les glissades. Les invitations ne porteront plus «on dansera» mais « on skiera » ! Car, vous pensez bien, nul besoin de la montagne pour pratiquer les jeux et la mode du jour. N'a-t-on pas, et s'il vous plait sous le patronage même des défenseurs de nos stations hivernales, aménagé pistes et tremplins avec neige... artificielle, sapins et blocs en carton pate, comme au Cinéma ?

Néanmoins, il en est et de nombreux qui partent à la montagne blanche, et en reconnaissent les vertus, en savourent les bienfaits et se grisent de ses enchantements.

Tous, assurément, ne dévalent ou ne bondissent pas au train des longues planchettes, mais tous respirent mieux, oublient quelques jours les fléaux d'une civilisation menant droit à tous les esclavages.

On ne se libère que sur la montagne. Napoléon, après avoir traversé nos Alpes, rappelant le retour de l'Ile d'Elbe repétait que : « partout où sont des montagnes, il y a la liberté », ce qu'avait dit le poête : « Elle est sur les sommets la liberté sacrée ».

Trêve de reflexions, revenons aux sports d'hiver. Avec pareille inconséquence qui décreta toute la France touristique, on décida que partout seraient des stations de neige, même en endroits où les flocons se refusent à valser et tapisser en leur saison.

De plus on ne distingua pas les régions favorisées des autres, on n'eut aucune idée de la qualité de la neige, du soleil, de la valeur du climat, primant tout. On ignore encore que seule notre Haute-Provence, la haute Durance pour tout situer, est le paradis de l'hiver, de par son azur, son air, ses vastitudes de blancheur et autres insignes dons de la nature.

M. Zinsch a raison de ridiculiser ces malheureux snobs allant à l'étranger sous des grisailles faire nez devant une neige maigriote et fantomatique. Combien de Français croient Chamonix presque sur le Mont-Blanc ! alors que cette station dépasse à peine 1000 mètres d'altitude — handicapée par Barcelonnette (1135m.), par le col Bayard (1246 m.), etc.. Et qu'est Chamonix auprès de Briançon 1500 m., du Mont-Genèvre (1860 m.), du Lautaret (2075 m.), de La Grave (1526 m.), et de notre Saint-Véran-en-Queyras qui bat tous les records d'Europe avec ses 2050 mètres !

Et l'on organise des Olympiques en lieux où il faut transporter la neige à tombereaux ou dans des hottes ! N'estimez-vous pas que les « fadas » sportifs dépassent la mesure de la sottise ?

Autres documents, que les quotidiens états de la neige. A Chamonix, 30 cm., tandis qu'au Mont-Genèvre 2 m. 70, à Briançon 70, à Saint-Véran 1 m. 60, etc.. Je sais bien que plus haut, très haut, mais il faut monter, on a 2m. comme à Planpraz, tandis que notre Lautaret, où l'on peut se rendre en offre 2 m.

Et dire que des Français, des Parisiens surtout partent en Suisse, en Autriche et plus loin s'imposent jours et nuits de chemin de fer, pour ne pas trouver ce qu'ils ont chez nous, à quelques heures de voyage, avec par surcroit l'idéale et continuelle ensoleillée, la mer blanche et la nuit tous les troupeaux des étoiles dans la prairie bleue du firmament !

A ces naïfs, mieux vaudrait du ski en chambre, mais ils ne pourraient montrer leur costume et leur attirail, ce qui somme toute, caractérise leur sportive ferveur !

Non, la montagne d'hiver ne saurait être une mode, une fantaisie éphémère. Elle doit devenir un élément social, prodiguer à tous résurrection d'âme et de corps.

Nous possédons la merveille de ces plaisirs et de ces bénéfices. A nous de la faire connaitre, de la valoriser mais au profit des nôtres.

Cette merveille c'est la Haute-Durance de Sisteron à la Meije, avec les douze plus grandioses vallées de toutes les Alpes du monde.

Emile ROUX-PARASSAC.

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE, par une douce soirée d'Octobre, deux jeunes architectes en chômage arpentaient le cours du collège en bavardant à batons rompus sur la crise économique.

ON DIT QUE, ennuyés de ne point trouver de remède à la situation, ils allaient se séparer lorsqu'il aperçurent un homme et une femme, d'âge canonique, qui se dirigeaient en rasant les murs, vers le lavoir du quartier.

ON DIT QUE, intrigués par ce manège, ils s'approchèrent sur la pointe des pieds pour se rendre compte, sans attirer l'attention, de ce qui pouvait se dire et surtout se faire dans l'enclos des lessiveuses.

ON DIT QUE, la femme debout, levait les yeux au plafond, avec une expression d'extase, tandis que l'homme, enserrant sa taille de la main gauche, lui disait, d'une voix murmurante, qu'elle avait du être belle au temps de sa jeunesse.

ON DIT QUE, envahis soudainement par l'idée de ridiculiser cette scène touchante, les jeunes architectes prirent un peu de champ, et du milieu du cours lancèrent sur la toiture du lavoir une poignée de cailloux qui fit affluer aux fenêtres les mauvaises langues du voisinage.

ON DIT QUE, en présence de cette taquinerie puérile les occupants du lavoir, au lieu de se fâcher, se contentèrent de rechercher dans l'obscurité des andronnes et des couverts un endroit plus propice à la continuation de leur dialogue interrompu.

ON DIT QUE, dégoutés par cette attitude si digne, de leur intervention dans une affaire qui pourrait être un jour la leur, les deux jeunes gens ont juré de respecter à l'avenir et même de faire respecter les droits amoureux des citoyens et des citoyennes même parvenus à l'âge de la retraite.

AU CŒUR DE L'EMPIRE BLANC

Après notre brève évasion de la semaine dernière vers le lointain royaume de Garmisch-Partenkirchen, par-delà le Rhin — évasion toute relative d'ailleurs — reprenons, aujourd'hui, position dans le cadre magnifique de la Haute-Provence et poursuivons notre chronique, au cœur de l'empire blanc.

Tout d'abord, posons une question.

D'une façon générale, comment pratique-t-on en France, l'art du ski? Des voix unanimes répondront dans un transport d'enthousiasme : mais... d'après la formule la plus simple, qui n'est certes pas dénuée de charmes; on « astique » des pentes. Ce à quoi nous pourrons alléguer sans perdre pied « astiquer » des pentes, fort bien; mais quel attrait particulier trouvez-vous dans une semblable pratique.

Voilà...où nous en sommes !

Le ski a évolué, il évolu chaque jour ; seul le postulant reste obstinément lié à d'antiques préjugés.

D'après les statistiques 500.000 skieurs affiliés à des clubs sont répandus sur notre France. Des bilans effarants se présenteraient à nos yeux si l'on recençait tous les skieurs individuels et isolés qui ne sont attachés à aucune fédération. Comment émettre un chiffre devant la vogue sans-cesse grandissante des sports d'hiver ; un million...deux millions peut-être. Nous ne pouvons préciser Interrogez, ces deux millions de skieurs, (Entreprise malaisée entre toutes, dans laquelle je ne me livrerai pas) la majorité répondront qu'ils ne connaissent qu'une manière de pratiquer le ski ; «Faire de la piste».

Il est de toute évidence que la piste est le tremplin d'apprentissage du débutant; c'est le principe de la technique moderne et son manuel théorique; mais laissons-là uniquement aux néophytes, elle est pour eux un auxiliaire précieux; c'est en quelque sorte la planche de salut qui permet de franchir les difficultés inhérentes à la méthode du grand Maitre Tony Ducia.

Il y a une autre manière beaucoup plus rationnelle de pratiquer le ski et de connaître les multiples joies qui sont la résultante d'une fuite vers les blanches solitudes; j'ai nommé : les périples en montagne. Alors que dans la vallée, la qualité de la neige est parfois franchement déplorable; si l'on s'évade vers les hautes altitudes on est agréablement surpris de réussir christianias, télémarks slaloms dans une neige essentiellement profonde et belle, élément primordial qui solutionne nombre de difficultés.

Enfin ! Une autre pratique du ski hivernal qui permet d'associer deux grâces indissolubles, la courtoisie et la beauté des sites est celle qui consiste en l'intérêt des collectives.

Je crois qu'il n'est rien de plus sublime qu'une échappée en montagne, de plusieurs membres d'un même club ayant tous les mêmes expirations et le même idéal de vie.

Partir à 6 où à 10 un matin de janvier, sans cure du froid vif qui perce les joues gravir et..gravir sans cesse les flancs ouatés de la divine montagne puis, tout-à-coup, voir poindre le jour dans un brasillement de feux et de soleil, respirer l'encens de l'aube qui s'évapore dans le ciel pâle... Voilà...Voilà la vie, Celle que tout skieur doit rêver !

Armand ZINSCH.

Reproduction autorisée par l'auteur.

Conseil Municipal de Sisteron

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la mairie samedi soir 11 janvier sous la présidence de M. Paret Emile, maire. 18 Conseillers assistaient à la séance.

Après lecture du procès-verbal de la précédente séance le Conseil a approuvé le renouvellement du décret constitutif du Collège pendant une nouvelle période de dix ans. Comme précédemment les frais de gestion de l'externat du Collège, ainsi que l'entretien du bâtiment sont à la charge de la ville, l'Etat prenant en charge les traitements du personnel enseignant. Mais à partir du 1er janvier, la rétribution du maître d'internat a été supprimée et laissée entiérement à la charge du principal qui ne peut y subvenir à cause du petit nombre d'élèves internes suivant les cours du Collège. Afin d'éviter la suppression de l'internat le Conseil a décidé d'allouer à M. le Principal une subvention annuelle de 3.600 frs. à titre de participation aux frais d'entretien du maître d'internat.

Après examen d'une demande de réduction des baux du fermage des propriétés communales du Châtillon (domaine et vigne) en vertu de la loi du 2 juillet 1935 le Conseil, à titre transactionnel, a décidé de proposer aux fermiers la réduction à 6.000 francs par an de la location du domaine et à 2.500 francs celle de la vigne.

Le Conseil a ensuite approuvé le principe d'un emprunt à particuliers pour la réfection de l'abattoir communal dont le projet s'élève à 70.000 francs. Ces travaux vont être mis en adjudication et dès que le résultat de l'adjudication sera connu, l'emprunt sera réalisé sur le montant des travaux adjugés.

Réuni en comité secret le Conseil a donné un avis à diverses demandes d'allocations militaires et d'assistance aux vieillards et femmes en couches qui seront transmises aux commissions cantonales ou départementales compétentes.

© VILLE DE SISTERON

Syndicat d'élevage ovin des Basses-Alpes

L'Assemblée générale constitutive du Syndicat départemental ovin dont la Chambre d'Agriculture a pris l'initiative, a eu lieu tout dernièrement à Digne.

De nombreux éleveurs, présidents de syndicats agricoles ou d'élevage, négociants en bestiaux de toutes les régions du département ont assisté à cette réunion.

M. Tartanson, Président de la Chambre d'agriculture expose la necessité et l'urgence de créer un syndicat d'élevage ovin dans le département qui, avec l'appui financier de la Chambre pourra, dès le printemps prochain continuer dans le département le rôle rempli jusqu'à ce jour par l'Office agricole : subventionner les achats de béliers de races, telles que Southdow, Charmoise, Ile-de France....

Le programme d'action de ce nouvel organisme sera des plus utiles :

Il se propose en effet :

1o — De maintenir, en la perfectionnant la race ovine locale par le bon choix des procréateurs ;

2o — De favoriser les croisements de première génération des brebis du pays avec des beliers de races en vue de l'obtention d'agneaux de lait plus précoces, plus lourds, mieux appréciés de la boucherie ;

3o — D'instituer des concours ovins ;

4o — De créer des troupeaux d'élite par sélection ;

5o — D'organiser des concours de bergeries ;

6o — De trouver de nouveaux débouchés pour la vente ;

7o — De s'occuper du recrutement et de la formation des bergers ;

8o — De mettre à l'étude la location de beliers pour des petits troupeaux ;

9o — D'envisager l'assurance contre la mortalité du bétail de ces animaux ;

Après établissement et approbation définitive, à l'unanimité, par l'Assemblée des statuts, il est procédé à la désignation du Conseil d'Administration.

A l'unanimité moins une voix, sont désignés :

MM. Maurel Jean, propriétaire à Tartonne ; Rebattu, éleveur, Maire à Jausiers ; Clément Edouard, éleveur à Vaumeilh ; Richaud, négociant à Sisteron ; Cassan Joseph, à Chateauneuf-Miravail ; Delaye Léon, agriculteur à Salignac ; Sabinen J., agriculteur à Saint-Etienne-Orgues ; Michel Maurice, négociant propriétaire à Forcalquier ; Arnaud Léon, agric.-éleveur à Bras-d'Asse ; Richaud Baptistin, propriétaire-agriculteur au Chaffaut ; De Salve Georges, propriétaire à Valensole ; Ventre Antonin, éleveur à Colmars ; Berrin A., propriétaire, maire à Demandolx ; D'Herbès Jean, propriétaire, Saint-Jean à Manosque ; Maurel Augustin, éleveur à Revest-du-Bion ; Michel, éleveur à Auzet ; Guichard H., propriétaire à Moustiers ; Michel, éleveur à la Bréole ; Faudon, propr.-éleveur à Thoard ; Richard Etienne, les Mées ; Laugier, propriétaire-négociant à Saint-Benoit ; N..... à Castellane ; Pellegrin et Lesbros fils, à Reillanne ;

L'Assemblée générale a décidé en outre de demander à MM. les directeurs des Services Vétérinaires et agricoles et à MM. Arlaud, Bruna-Rosso, Maillet, Arnaud, Julien, Dusfour et Gauchot de faire partie du Conseil d'Administration à titre de Conseillers techniques.

Le Conseil d'Administration réuni le même jour a constitué comme suit son bureau :

MM. Maurel Jean, propriétaire-éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture à Tartonne, Président ; Curnier Siméon, ariculteur éleveur, membre de la chambre d'agriculture à Mison, Rebattu, propriétaire-éleveur, maire à Jausiers, Michel Maurice, propriétaire-éleveur à Forcalquier, Laugier, propriétaire-éleveur à St-Benoit, vice-présidents ; Chaspoul François, proprié.-éleveur à Champtercier, secrétaire ; Grouillier Charles, les Arches à Digne, secrétaire-administratif ; Richaud Baptistin, propriétaire au Chaffaut, trésorier.

L'élevage ovin présentant pour nos populations agricoles un intérêt considérable puisque seul il leur permet encore de se défendre contre la crise actuelle, il est fait un pressant appel à tous les intéressés pour qu'ils adressent sans tarder leur adhésion à M. Grouiller, secrétaire administratif des Associations agricoles à Digne.

La cotisation annuelle a été fixée à 10 francs ; le numéro du compte courant postal de l'Association sera indiqué très prochainement.

Carte du Mobilisé

La commission d'étude préparatoire de la Carte du Mobilisé poursuit ses travaux au Ministère des Pensions. Un rapport établi par le Cartel des Groupements d'Anciens Mobilisés de la Grande Guerre a été adressé à tous les Membres de la Commission et, notamment, aux Anciens Combattants, afin de réaliser un accord sur les désidérata des Anciens Mobilisés.

Ce n'est qu'après l'accord conclu que la Commission pourra engager la discussion.

Donc, il est pour le moins prématuré d'annoncer la mise au point définitive de la proposition qui sera soumise au Parlement, comme l'a fait — et depuis quelque temps déjà — une fédération qui n'est rattachée à aucun des groupements appelés à collaborer avec les Anciens Mobilisés au sein de la commission d'étude de la Carte du Mobilisé.

A ce sujet, l'U. M. A. M. G. se fait un devoir de prévenir tous les anciens mobilisés exclus de la carte du combattant que, seuls les groupements représentés à la Commission sont qualifiés pour fournir des renseignements exacts qui ne sauraient tromper la bonne foi des futurs ayants-droit à la Carte du Mobilisé.

UNION NATIONALE DES ANCIENS MOBILISES ET VICTIMES DE LA GUERRE, siège social : Mairie du 3me Arrondissement, Paris.

Permanence tous les dimanches de 9 h. 30 à 11 h. 30. On peut écrire. (Joindre un timbre pour la réponse)

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Elections Législatives. — Les citoyens tant soit peu au courant de la politique n'ignorent pas que l'année nouvelle nous amène les élections législatives. En effet, depuis quelques jours les grands quotidiens annoncent qu'elles seront cette année devancées et le gouvernement semble décidé à les fixer vers la fin Mars ou au plus tard au premier dimanche d'Avril. Un conseil de cabinet tenu dernièrement laisse deviner que M. Laval président du Conseil fixerait les élections à fin Mars.

Si ces dates étaient définitivement prises en considération les candidats auraient que très peu de temps pour faire leur campagne et faire connaissances avec les électeurs. Les dates les invite donc à se déclarer sans retard. Dans l'arrondissement Sisteron-Forcalquier-Manosque on a déjà cité des noms. Jusqu'ici aucun acte nous autorise à dire que les personnalités mises en avant sont candidats. Mais néanmoins si nos renseignements sont exacts nous dirons que M. Baron aura probablement comme concurrents deux personnalités Bas-Alpines assez bien cotées dans l'arrondissement avec lesquelles il devra compter.

Jusqu'à plus ample informé nous n'en dirons pas plus. Attendons encore quelques jours, la situation pourra s'éclairer d'un fait nouveau nous serons alors en mesure d'être plus affirmatif dans notre chronique prochaine.

Foire. — Saint-Antoine et Saint-Marcel patronent depuis d'inombrables années la foire qui aura lieu après-demain lundi.

Ce ne serait pas trop leur demander d'unir leurs efforts pour qu'ils interviennent auprès du Très Haut afin qu'elle ait lieu par beau temps et faire exception de ce fait avec les foires dernières qui furent terriblement arrosées.

En des temps moins reculés, ces deux saints patronaient également la fête du faubourg la Baume. C'était prétexte à divers jeux, repas pantagruélique, bal et courses, notons que quel que soit le temps ces fêtes duraient deux jours et avaient toujours lieu, aujourd'hui elles sont fixées au mois de mai, il pleut régulièrement 2 à 3 dimanches de suite. Elles perdent ainsi de leur couleur locale. C'est hélas la dure vengeance des saints.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Bœuf, Rue Droite.

Chez nos Scouts. — Les séances récréatives que nos Scouts ont le plaisir d'offir à leurs amis auront lieu le mercredi 22 janvier à 20 h. 45 le jeudi 23 à 14 h. 45, le dimanche 26 à 14 h. 45, dans leur local, rue de la Mission.

La séance du Jeudi 23 est spécialement réservée aux enfants, afin de pouvoir recevoir le dimanche un plus grand nombre de personnes, et d'éviter le bruit dans le fond de la salle.

Venez nombreux à ces représentations applaudir ces jeunes acteurs qui pendant quelques instants vous feront oublier vos soucis. Vous apporterez ainsi au mouvement des Scouts de France les meilleurs encouragements.

Nos Alpes à la Radio. — Nous avons applaudi samedi dernier la 2me causerie de notre compatriote M. Roux-Parassac, au poste Parisien des P.T.T., sur : *Le Paradis de l'hiver*, c'est-à-dire sur notre région de Haute-Provence. Il nous est plaisir d'annoncer sa 3me radiodiffusion, le 23 janvier à midi, sur : *Bleu, Blanc, or la plus belle strophe du poème hivernal*, toujours notre région.

On nous a fait savoir que ce sera la 28me radiodiffusion pour nos Alpes de notre infatigable apôtre et il y aura d'autres causeries en février et en Mars, avec celles sur Sisteron comme chaque année.

Nos remerciements à l'enfant de La Baume, servant de si ardente foi la terre natale.

Consultation de Nourrissons. — Les mamans ou nourrices qui ont amené leurs enfants ne serait-ce qu'une fois dans la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1935, sont instamment priées de venir retirer les lainages ou objets de layettes auxquelles elles ont droit et dont l'importance est fonction du nombre de présence. Passé le 1er février ces objets seront retirés pour servir à la distribution de 1936.

Aujourd'hui consultation de 10 à 11 heures.

L'avenir du prolétariat. — Les membres de l'avenir du Prolétariat sont informés que la retraite dividende sera payée demain dimanche de 9 h. à 11 h. dans une salle de la mairie.

Jeunesses Socialistes de Sisteron

Une réunion des membres de ce groupement a eu lieu Dimanche à la mairie.

Plus des trois quarts des adhérents étaient présents, c'est à dire environ une quarantaine.

Dès le début l'on procéde à un échange de vues au sujet d'un grand rassemblement de la jeunesse laïque et républicaine qui doit se tenir dans le courant du printemps. Puis il est question de diverses fêtes ou sorties à organiser prochainement.

Ensuite le trésorier donne un compte-rendu de la gestion financière et obtient les félicitations de tous les membres présents par la manière dont il su s'acquitter de sa tâche rendue souvent fort difficile.

Après qu'à la satisfaction générale on eut constaté que le nombre des adhérents va toujours croissant ce qui indique bien que la plupart des jeunes travailleurs sont décidés à lutter contre le fascisme et les ennemis de la paix, l'on réinstale le bureau dans ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.

Le secrétaire : R. G.

AVIS. — Il est porté à la connaissance du public qu'aux termes de l'article 2 de la loi de finances du 1er Janvier 1936, le droit du brevet de 50 francs, dont le versement est exigé pour la délivrance du permis de conduire les automobiles, est porté à 60 francs.

Cette augmentation est effectuée sans tenir compte de la majoration réalisée par l'article 22 du décret du 20 juillet 1934 ; elle ne modifie, d'atre part, en aucune manière, la réduction qui était prévue dans la loi précitée du 5 janvier 1924 en faveur de certains candidats à faible salaire ; pour ces derniers, le droit de brevet reste fixé à 20 francs.

AVIS. — Avis relatif à la consultation des organisations patronales en vue de l'application de la loi du 11 Mars 1932 sur les allocations familiales.

Conformément à l'articrle 13 du règlement d'administration publique du 14 Mars 1933 pour l'application aux professions industrielles, commerciales et libérales de la loi du 11 Mars 1932, sur les allocations familiales, les syndicats patronaux sont avisés qu'un décret est en préparation en vue de déterminer les délais dans lesquels les dispositions du chapitre V (des allocations familiales) du titre III du Livre 1er du code du travail s'appliqueront à tous les établissements commerciaux à succursales ou à dépots multiples.

Les syndicats patronaux intéressés sont invités à présenter leurs propositions et observations dans le délai d'un mois à partir de la publication du présent avis sur les questions ci-après :

Quel est le délai qui doit être prévu dans le décret envisagé, à dater de sa publication pour la mise en vigueur des dispositions précitées dans les établissements en question?

Ce délai doit-il être lui même sur tout le territoire ou un délai spécial doit-il être prévu pour certaines régions ? Dans la seconde hypothèse, pour quelles régions un délai spécial doit-il être prévu, et quel doit être ce délai pour chacune de ces régions.

Les avis des syndicats patronaux intéressés doivent être adressés au Ministère du Travail, direction du Travail, 2me Bureau, 12 7rue de Grenelle à Paris (7me). (Inutile d'affranchir).

Mmes BRETZ-COURTNEY
Leçons Particulières
ANGLAIS - PIANO - CHANT
STÉNO - DACTYLO
Avenue des Plantiers
SISTERON

A LOUER

—«»— AUX CAPUCINS —

1) — APPARTEMENT 7 pièces, avec petit jardin, libre le 1er avril.

2) — JARDIN indépendant, libre de suite.

S'adresser à Mme BOREL, Aux Capucins.

AVIS

Pour la foire du 20 courant et jusqu'au 15 février :

chez Mme Vve ANDRE

rue Droite — SISTERON

GRANDE Liquidation

d'articles fin de série, sacrifiés à des prix imbattables :

Costumes hommes : **70 et 90 f.** et au-dessus ;

Pardessus : **50 et 70 fr.**

Chemises, bel article : **10 fr.**

Pull-Ower : **10 f. et 15 f.**

etc.. etc..

BONNES AFFAIRES A TOUS LES RAYONS

A la nouvelle CREMERIE

23, Rue Droite — SISTERON

Acceuil aimable —«»—

—«»— Lait Exquis

—« Produits Laitiers Surchoix »—

Prix sans concurrence

Etat-Civil

du 10 au 17 Janvier

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÉS

Néant. —

A LOUER

JARDIN, situé au Gand. S'adresser à M. DOU, même quartier.

JARDIN

avec bastidon et bassin

A LOUER, aux Plantiers. S'adresser à M. RAVOUX.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI, en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES

MEG LEMONNIER - PILLS et TABET dans

Pincesse Czardas

Une délicieuse opérette que tout le monde voudra voir et applaudir.

FERNANDEL - André ROANNE dans

Le Coq du Régiment

Lundi 20 Janvier, à 21 heures

Matinée pour écoles à 16 heures 30

sous l'égide de L'Aéro-Club Bas-Alpin

Une seule représentation de gala cinématographique.

PARIS - BRAZZAVILLE et retour en Avion

17.000 kilomètres. Mars 1935. précédée d'une Conférence Causerie relatant avec humour les différentes péripéties de cette randonnée faite et dite par l'Opérateur ayant exécuté le film Georges Baye.

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI, en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES — DOCUMENTAIRE

GEISHA, FLEUR DU JAPON, comédie

L'AMATEUR D'AUTOGRAPHES dessins animés

Un vaudeville de la bonne veine qui se propose seulement de nous faire passer gaiement une heure et demie...et qui y arrive.

Voici avec Ferdinand le Noceur une nouvelle manifestation de talent de Fernandel. Car il joue en grand acteur. Voilà un film que tout le monde voudra voir.

La semaine prochaine :

ARMAND BERNARD dans COMPARTIMENT DE DAMES SEULES

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse souvent des lésions qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal un seul remède est réellement efficace. C'est la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

© VILLE DE SISTERON

Automobilistes ! Propriétaires de Camions !

Equipez vos véhicules avec les nouveaux Pneus Tourisme et Poids - Lourds

BERGOUGNAN

Licence Américaine

SECURITE ! ECONOMIE !

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

Combien de personnes souffrent des pieds et que la moindre marche accable ! Quelles sachent donc qu'un bain de pieds additionné d'une petite poignée de

CENDRE-LESSIVE SAINT-MARC

leur procurera un soulagement immédiat.

Achetez un poste de T.S.F.

PHILIPS

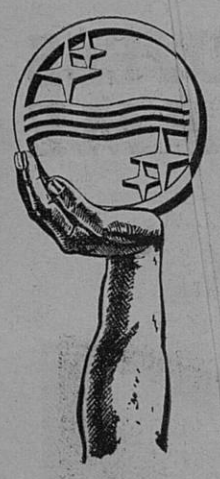

6 LAMPES — depuis — 1.250 fr.

Chaque poste portant la —«»— marque PHILIPS renferme UN ELÉMENT INVISIBLE

Prix et renseignements et démons- à domicile sur simple demande et sans engagement.

C. FIASTRE et A. SCALA
Distributeurs
Officiels Agréés Diplômés
6, Rue de Provence - SISTERON
Téléphone Sisteron 101

Station service pour réparations postes toutes marques avec outillage perfectionné — Fournitures générales pour T. S. F. Ampli, etc.. etc..

LAMPES ECLAIRAGE PHILIPS Economie 40 0/0.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

13, Rue de Provence — SISTERON

Cabinet ouvert tous les jours

MACHINES A ECRIRE

UNDERWOOD

agent des Hautes et Basses-Alpes

ATTANASIO

45, Rue Carnot — GAP (H.-A.)

Réparations — Locations
Machines à Calculer
— Meubles de Bureau, bois et métal

Pour renseignements s'adresser la Librairie P. LIEUTIER.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M. GLASER qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, lundi 20 jan, de 10 à 4 Modern' hôtel des Scacias.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

DES MODÈLES { chics, jeunes, pratiques

DES OUVRAGES { nombreux, variés, nouveaux

DANS

FRANÇOISE

Modes et Ouvrages

le numéro mensuel 4 frs *le 15 de chaque mois*

Abonnez-vous à Françoise pour 40 fr. par an. Ou mieux, abonnez-vous pour 45 fr. par an à Françoise et à ses patrons. Vous recevrez ainsi 12 numéros de Françoise à 4 fr., soit 48 fr. accompagnés de 12 patrons d'une valeur de 4 fr. chacun, soit 48 fr.

AU TOTAL

96 frs POUR 45 frs

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat

Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot

TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES

SISTERON

BRIANÇON

EMBRUN

LARAGNE

SEYNE-LES-ALPES

SAINT-BONNET

VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES

CHANGE

LOCATION de COFFRES-FORTS au siège et dans les Agences

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Si vous souffrez

d'une AFFECTION quelconque

DE L'ESTOMAC, DU FOIE — DE L'INTESTIN —

Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un **RÉGÉNÉRATEUR** *et un* **RÉGULATEUR** *des Fonctions Digestives*

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR

M. Charpenel, pharmacien, Sisteron

TOUTES PHARMACIES

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne No 2 — GAP — MARSEILLE
en correspondance à Gap à 10 h. 45
avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h.	Marseille	16 h.
Sisteron	7 h.	Aix	16 h. 45
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 20

Ligne No 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	13 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	14 h.
Digne	8 h.	Grasse	14 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	17 h. 15
Grasse	11 h. 15	Digne	18 h. 15
Cannes	11 h. 45	Sisteron	19 h. 30
Nice	12 h. 40	Gap	20 h. 30

LIGNE No 4 bis — GAP - NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE No 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Devis pour excursions sur demande

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE

IMMEUBLES - VILLAS

PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES

R. GIRARD

53, Rue Carnot — GAP

Téléph. 1.10

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 200 millions

1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi

Téléphone N° 37

Bureaux rattachés { SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

Toutes les grandes marques de Poste de T.S.F.

Radio-Phonos, Tourne-Disques, Lampes, Têtes de Pick-Up adaptables sur tout phono

CH. FERAUD -

64, Rue Droite,
SISTERON (b.-a.)

Réparation d'appareils de toutes marques — — —

Un cadeau utile sera offert a tout acheteur d'un poste ou d'une bicyclette

Les derniers modèles, fabrication MALONY équipés avec les tubes les plus récents, garantis un an

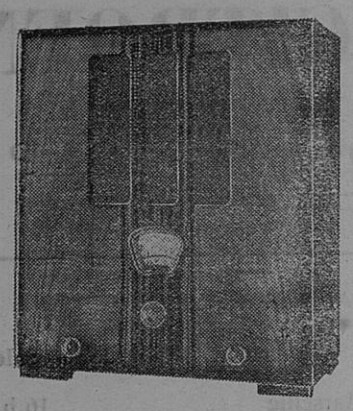

« Le bon six lampes » Anti-Fading musicalité et sélectivité incomparables
Ebénisterie en ronce de Noyers

1250 frs

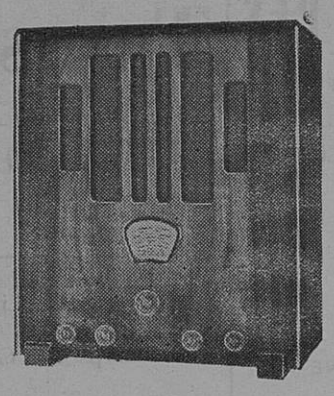

Modèle luxe avec un réglage de Tonalité et un réglage de sensibilité facilitant la réception dans des endroits troublés

1450 frs

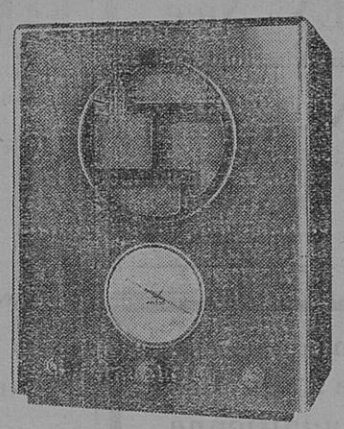

un toutes ondes, repérage instantané des stations par nouveau cadran négatif, trois gammes de longueurs d'ondes

1575 frs

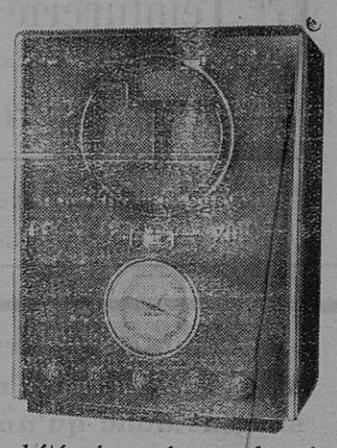

superhétérodyne de grande classe permettant la réception des ondes de 20 à 2000 mètres, réglages supprimant tous les bruits parasites entre les stations — — — Accord visuel.

1875 frs

UN RADIO MALONY C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1935

l'Automobile de France

Marque qui s'impose
Production des plus puissantes Usines d'Europe
La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique
ATELIER DE REPARATIONS
le mieux outillé de la Région
(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange

(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres brillante et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture de vente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gr SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super aérodynamique
LA NERVASTELLA Gr SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super aérodynamique
VENTE A CREDIT avec le concours de la D.I.A.C. 41 bis, Avenue Hoche à PARIS
Renseignements et devis gratuits chez Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

RENAULT

5 250

L'Imprimeur-Gérant : M.-P. LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON